

Règlement intérieur

LES PIERRES DE LA MASSANE

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Arrivée et départ

- Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi entre 16h et 18h.
- Les heures de départ sont prévues le matin entre 8h et 10h.
- Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.

Literie et linge de maison

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), oreillers et couvertures. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses pour envelopper les matelas, de taies d'oreillers et de housses de couettes.
- Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) ne sont pas inclus. Un forfait confort incluant linge de maison est possible sur demande.

Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état, ne pas les déplacer et veiller à leur propreté.
- Dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- Tout feu sauvage est interdit. Les barbecues à gaz et à charbons/bois sont également interdits. Seuls les grill et plancha électriques sont autorisés, et disponibles sur réservations avant votre séjour.
- Veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. N'utilisez que des produits compatibles avec une fosse septique. Tout dommage causé par votre négligence sera à votre charge.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.
- Les personnes extérieures ne sont pas autorisées sauf accord préalable de la direction. Seules celles prévues au contrat peuvent bénéficier du logement et des infrastructures

Parking

Un parking privé collectif est disponible. Merci de respecter cet espace et les autres usagers avec courtoisie. Il est interdit de descendre dans le parc en véhicules. Interdit de klaxonner.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition à l'entrée du domaine. Merci de respecter les règles de tri. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres.

Des poubelles à verre sont disponibles en sortant des gîtes à droite.

Consignes de sécurité et de bienséance

- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit entre 22h et 8h.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.
- Des extincteurs ont été placés dans le logement et des détecteurs de fumées sont présents.
- Il est interdit de pénétrer dans l'espace grillagé « Fosse septique ».

Forfait Nettoyage

- Un forfait Nettoyage peut s'appliquer en fin de séjour, si le client n'a pas choisi d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle, et ne pas laisser de poubelles.
- Pour votre ménage de départ, merci de vous référer à la notice explicative

Accueil des animaux

- Les chiens sont acceptés sous condition et hors saison, un forfait chien sera alors facturé.
- Seul le contrat de location précise si le locataire a l'autorisation de séjourner avec son animal domestique. Le cas échéant, le locataire s'engage à rendre la location dans un état de propreté irréprochable, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour, y compris à l'extérieur du logement.
- Les animaux ne doivent pas être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Ils doivent être tenus en laisse dans le parc, et leurs déjections doivent être ramassées.
- Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.

En cas de problème

- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution sera minoré du coût de réparation ou de remplacement.
- **En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 Pompiers, 15 Samu, 17 Police).**